



Litige avec deux garagistes pour la même panne

Par **Modd33**, le **10/06/2013** à **00:31**

Bonjour à tous,rrnrnJ'espère que vous saurez m'aider pour ce problème qui commence à dater.... rnrnTout a commencé en juin 2011, ma voiture ne démarre pas, mon assurance rapatrie donc ma voiture dans le garage agréé le plus proche. Je comprends que les travaux vont durer longtemps, aucun devis, une voiture de prêtée qui démarre une fois sur deux, et un mois plus tard, je récupère ma voiture contre une facture de près de 1 500e !! rnrnJe pars en vacances à 400 km de là fin juillet 2011, et rebelotte elle retombe en panne..... Du coup impossible d'aller dans le première garage, et mon assurance rapatrie encore ma voiture dans un garage agréé.... rnSauf que là, ce n'est pas un mois que j'ai attendue mais près d'un an et demi !!! Je n'ai récupéré ma voiture qu'en décembre 2012. Heureusement que je n'en avais pas besoin, quoi que j'étais bien obligé de prendre le train et le métro ! Avec de nombreux frais engendrés.... mais à partir d'août 2012, j'ai commencé à m'énerver en obligeant le garage à me prêter une voiture car j'ai du partir dans un endroit ou une voiture était obligatoire à mes déplacements, et ils avaient rien à faire, en me disant dès que j'appelais que ma voiture serait prête le mois prochain, et ce pendant 3 mois J'ai fini par capituler en m'arrachant les cheveux, pour récupérer ma voiture qu'à Noël 2012 donc..... De plus, aucun devis non plus, et cette fois-ci près de 2 800 e de facture !!! Ce que j'ai oublié d'indiquer c'est que pendant ces très longs mois d'attentes, un expert du premier garage et passer voir si c'était de leur faute, et ça l'était, sauf qu'il ne voulait pas payer ! Donc, le second garage m'a laissé repartir avec ma voiture contre un chèque de caution de 2 800e donc, en attendant que le premier garage veule bien payer la seconde facture..... Sauf que, sans prévenir, le second garage a encaissé le chèque il y a un mois !!! rnrnJ'aimerais ainsi savoir : rnrn- Qui doit me rembourser la seconde facture de 2 800e, le premier ou le second garage ?rn- Avec tout les frais que m'a coûté la période sans voiture de plus de 17 mois, combien et comment puis-je réclamer des frais au second garage ? rnrnrnMerci énormément d'avance, j'en peux plus de tout ces garagistes

malhonnêtes !!!
Alice.

Par **Lag0**, le **10/06/2013** à **06:59**

Bonjour,
Légalement, le premier garage ayant une obligation de résultat devait reprendre votre véhicule et procéder gratuitement aux réparations.
Malheureusement, vous avez décidé de porter le véhicule dans un autre garage.
De ce fait, le second garage vous facture ses prestations ce qui est parfaitement normal et le premier peut rechigner à payer la facture du fait que ce n'est pas lui qui a procédé aux réparations, donc que la facture est bien plus élevée que le cout de revient qu'il aurait eu à procéder aux réparations.
Je crains qu'un recours à la justice soit nécessaire...